

Arrêté n° 2025-149 portant délégation de signature (Madame Laure Christophe)

L'Administrateur provisoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération CA/2021-02-11/12 du 11 février 2021 ;
- Vu** l'arrêté n° 2021-949 du 8 juillet 2021 portant délégation de signature à Madame Laure CHRISTOPHE en qualité de directrice de direction des Études et de la Vie étudiante (DEVE) ;
- Vu** l'arrêté du 19 décembre 2024 nommant Monsieur Jean-Christophe CAMART en qualité d'Administrateur provisoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** l'arrêté n° 2025-45 portant reprise des délégations de signature établies sous la présidence de Madame Christine NEAU-LEDUC pour le compte de Monsieur Jean-Christophe CAMART, Administrateur provisoire ;

ARRÊTE

La délégation précédemment accordée à Madame Laure CHRISTOPHE, directrice des Études et de la Vie étudiante, est complétée par la présente à l'effet de signer, au nom de l'Administrateur provisoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, les arrêtés suivants :

- octroi d'un financement pour un projet étudiant (CVEC) ;
- rejet d'une demande de financement d'un projet étudiant (CVEC) ;
- octroi d'un financement de subvention associative ;
- exonération de droits d'inscription ;
- refus d'une exonération de droits d'inscription ;
- accord d'une aide financière du Fonds de Solidarité et des Initiatives Étudiantes – Financement de projet ;
- refus d'une aide financière du Fonds de Solidarité et des Initiatives Étudiantes – Financement de projet ;
- octroi d'une aide individuelle au titre du Fonds de Solidarité et des Initiatives Étudiantes – Aides sociales et à la mobilité internationale ;
- refus d'une aide individuelle au titre du Fonds de Solidarité et des Initiatives Étudiantes – Aides sociales et à la mobilité internationales ;
- aménagements des conditions d'examens et d'études au motif de handicap.

Fait à Paris, le 15 janvier 2025

Déléataire


Direction des études
et de la vie étudiante
La Directrice, Laure Christophe

Laure CHRISTOPHE
Directrice des Études et de la Vie étudiante



Jean-Christophe CAMART
Administrateur provisoire de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne